



### PETIT AUDITORIUM (B-3322) – forfaits-conférence

	<b>Forfait-conférence Tarif en semaine</b> (Lundi au vendredi après de 18 h à 22 h)	<b>Forfait-conférence Tarif de fin de semaine</b> (Samedi et dimanche)	<b>Services supplémentaires Forfait-conférence</b>
<b>Description</b>	<p><b>Catégorie d'événement :</b> Conférence / Projection</p> <p><b>Durée maximale :</b> 2 heures</p> <p><b>Accès à la salle autorisé :</b> Durée maximum de 3 heures. ½ heure avant et ½ heure après la conférence / projection. Le public a accès à la salle 30 minutes avant le début de l'événement.</p> <p><b>Inclus :</b> Le montage et le démontage de la scène ainsi qu'un test de son.</p> <p>Un (1) technicien, l'équipement de sonorisation locale, l'éclairage maison préétabli, une (1) loge dans le couloir près de la scène.</p>	<p><b>Catégorie d'événement :</b> Conférence / Projection</p> <p><b>Durée maximale :</b> 3.5 heures</p> <p><b>Accès à la salle autorisé :</b> Durée maximum de 6 heures. 1.5 heure avant et 1 heure après la Conférence / Projection. Le public a accès à la salle 30 minutes avant le début de l'événement.</p> <p><b>Inclus :</b> Le montage et le démontage de la scène ainsi qu'un test de son.</p> <p>Un (1) technicien, l'équipement de sonorisation locale, l'éclairage maison préétabli, une (1) loge dans le couloir près de la scène.</p>	<p><b>Tarifs pour un ajout à l'intérieur des horaires du forfait :</b> Technicien : 38 \$ / heure Appariteur : 28 \$ / heure Sécurité : 43 \$ / heure</p> <p>Lorsque requis : Le service de sécurité entre en service 30 minutes avant le début de l'événement et se termine 30 minutes après la fin de l'événement. Le service de placier entre en service 1 heure avant le début de l'événement et se termine 30 minutes après la fin de l'événement.</p> <p><i>S'il y a service de nourriture et/ou d'alcool, le service de placiers et d'entretien ménager est obligatoire : une évaluation du responsable des locations est requise.</i></p> <p><b>Modification du plan d'éclairage :</b> Une évaluation du directeur technique est requise.</p> <p><b>Supplément à l'horaire du forfait :</b> 137 \$ / h. pour une prolongation du forfait ne dépassant pas 22h30</p> <p><b>Supplément pour les événements se terminant après 22h30 :</b> 109 \$ de 22 h 30 à 23 h 273 \$ / heure à partir de 23 h Inclus : la salle, le technicien, la sécurité</p> <p><b>Loges supplémentaires :</b> 27 \$ par loge / classe / jour</p>
<b>Tarif</b>	<b>491 \$</b>	<b>819 \$</b>	

- ❖ Rabais basse saison de 10% accordé pour les mois de juillet, d'août, de septembre, d'octobre, de janvier, de février et de mars.
- ❖ Rabais de 5% pour les organisations sans but lucratif.
- ❖ Rabais de 5% pour la réservation de deux journées consécutives pour le même spectacle.
- ❖ Rabais de 2.5% par événement pour la réservation de plusieurs événements sur le même contrat au cours d'une même année financière (du 1 juillet au 30 juin)
- ❖ Le total des rabais ne peut excéder 20%



### PETIT AUDITORIUM (B-3322) – forfaits-spectacles

	<b>Forfait-spectacle Tarif en semaine</b> (Lundi au vendredi après 18 h)	<b>Forfait-spectacle Tarif de fin de semaine</b> (Samedi et dimanche)	<b>Services supplémentaires Forfait-spectacle</b>
<b>Description</b>	<p><b>Catégorie d'événement :</b> Spectacle / Projection / Conférence</p> <p><b>Durée maximale :</b> 3.5 heures</p> <p><b>Accès à la salle autorisé :</b> Durée maximum de 6 heures. 1.5 heure avant et 1 heure après l'événement. Le public a accès à la salle 30 minutes avant le début de l'événement.</p> <p><b>Inclus :</b> Le montage et le démontage de la scène ainsi qu'un test de son.</p> <p>Deux (2) techniciens, l'équipement de sonorisation locale, l'éclairage maison préétabli, une (1) loge dans le couloir près de la scène.</p>	<p><b>Catégorie d'événement :</b> Spectacle / Projection / Conférence</p> <p><b>Durée maximale :</b> 4 heures</p> <p><b>Accès à la salle autorisé :</b> Durée maximum de 8 heures. 3 heures avant et 1 heure après l'événement. Le public a accès à la salle 30 minutes avant le début de l'événement.</p> <p><b>Inclus :</b> Le montage et le démontage de la scène ainsi qu'un test de son.</p> <p>Deux (2) techniciens, l'équipement de sonorisation locale, l'éclairage maison préétabli, une (1) loge dans le couloir près de la scène.</p>	<p><b>Tarifs pour un ajout à l'intérieur des horaires du forfait :</b> Technicien : 38 \$ / heure Appariteur : 28 \$ / heure Sécurité : 43 \$ / heure</p> <p>Lorsque requis : Le service de sécurité entre en service 30 minutes avant le début de l'événement et se termine 30 minutes après la fin de l'événement. Le service de placier entre en service 1 heure avant le début de l'événement et se termine 30 minutes après la fin de l'événement.</p> <p><i>S'il y a service de nourriture et/ou d'alcool, le service de placiers et d'entretien ménager est obligatoire : une évaluation du responsable des locations est requise.</i></p> <p><b>Modification du plan d'éclairage :</b> Une évaluation du directeur technique est requise</p> <p><b>Supplément à l'horaire du forfait :</b> 246 \$ / h. pour une prolongation du forfait ne dépassant pas 22h30</p> <p><b>Supplément pour les événements se terminant après 22h30 :</b> 137 \$ de 22 h 30 à 23 h 328 \$ / heure à partir de 23 h Inclus : la salle, le technicien, la sécurité</p> <p><b>Loges supplémentaires :</b> 27 \$ par loge / classe / jour</p>
<b>Tarif</b>	<b>983 \$</b>	<b>1354 \$</b>	

- ❖ Rabais basse saison de 10% accordé pour les mois de juillet, d'août, de septembre, d'octobre, de janvier, de février et de mars.
- ❖ Rabais de 5% pour les organisations sans but lucratif.
- ❖ Rabais de 5% pour la réservation de deux journées consécutives pour le même spectacle.
- ❖ Rabais de 2.5% par événement pour la réservation de plusieurs événements sur le même contrat, au cours d'une même année financière (du 1 juillet au 30 juin)
- ❖ Le total des rabais ne peut excéder 20%